



LE CERCLE DES EPARGNANTS

Les « Entretiens de l'Epargne Retraite »



Le Cercle des Epargnants a lancé, au mois de novembre dernier, son tour de France. « Les Entretiens de l'Epargne Retraite » rassemblent entre 200 et 300 personnes. Les experts du Conseil scientifique du Cercle des Epargnants participent activement à ces réunions. Pour lancer le débat, le sondage du Cercle des Epargnants commandé à TNS-Sofres est présenté en début de réunion. **Jean-Pierre Gaillard, journaliste économique de TF1 et de France Info** anime la suite de ces entretiens en invitant les experts du Conseil scientifique à donner leur point de vue sur le sondage.

Après Lyon et Bordeaux, Lille, Nice, Montpellier et d'autres villes sont prévues en 2006.

Le Cercle des Epargnants remercie les responsables nationaux et locaux des différentes compagnies du Groupe Generali (La Fédération Continentale, Generali Assurances, GPA et la France Assurances) qui par leur soutien ont permis le succès des deux premières réunions.

Lyon – 16 novembre 2005, plus de 330 personnes

A Lyon, pour les premiers « Entretiens de l'Epargne Retraite », plus de 330 personnes ont répondu à l'invitation du Cercle des Epargnants pour entendre **Jean-Pierre Thomas, associé Gérant chez Lazard Frères Gestion, ancien député et auteur de la loi sur l'épargne retraite de 1997, Jacques Barthélémy, avocat conseil en droit social, Florence Legros, professeur des universités à Paris Dauphine et Marie-Florence Vieil, dirigeant d'une société de développement de simulateurs retraite, Galloway HR**. Reconstitution de carrière, choix entre les différentes formules d'épargne, taux de remplacement sont autant de questions qui ont été abordées à Lyon. Un buffet a réuni participants et invités à la fin de la manifestation.

Bordeaux – 5 décembre 2005, plus de 200 personnes

Pour sa deuxième réunion d'information sur l'épargne et la retraite, le Cercle avait choisi le Palais des Congrès de Bordeaux. 200 personnes ont assisté à la réunion à laquelle participaient **Jean-Paul Fitoussi, professeur des Universités à l'Institut des Etudes Politiques de Paris, Président de l'Office Français des Conjonctures Economiques, Robert Baconnier, ancien Directeur Général des Impôts, Florence Legros, professeur des universités à Paris Dauphine et Marie-Florence Vieil, dirigeante d'entreprise**. Cette réunion a été consacrée plus particulièrement aux dispositifs fiscaux de l'épargne retraite et aux conséquences de la réforme fiscale engagée par le gouvernement. Comme à Lyon, un cocktail dînatoire a été offert aux participants.

Retraite, ça bouge en dehors des frontières

Avec la publication du rapport Turner commandé par Tony Blair, il est prévu, **au Royaume-Uni**, la création d'un fonds de pension national où tous les salariés seraient inscrits avec un taux de cotisation de 4 %. Par ailleurs, l'âge légale de départ à la retraite serait porté à 67 en 2040 puis à 68 ans en 2050 contre 65 aujourd'hui.

En Allemagne, selon le programme de la nouvelle chancelière, Angela Merkel, l'âge de départ à la retraite passerait de 65 à 67 ans dès 2012.

En Italie, les salariés pourront transférer une partie des cotisations sur un fonds de pension (un mois de salaire par année travaillée). Un flux annuel de 13 milliards d'euros est attendu.

FLASH – FLASH – FLASH

LE CERCLE A LA UNE

Avec la présentation du sondage TNS-Sofres, réalisé en partenariat avec le Groupe Generali, le Cercle des Epargnants a eu l'honneur de la presse avec plus de 30 articles parus.

Le Figaro, Les Echos, La Tribune, l'AFP, La Correspondance Economique..... Tous ces articles sont sur le site Internet du Cercle des Epargnants.

FLASH – FLASH – FLASH



Le premier numéro du magazine de l'épargne retraite du Cercle des Epargnants, **EPR Mag** est sorti. Vous pouvez le consulter sur le site de l'association ou si vous le souhaitez le recevoir gratuitement. Il vous suffit de nous écrire au siège de l'association.

FLASH – FLASH – FLASH

Le site Internet du Cercle des Epargnants a déjà un an. Une version plus moderne, plus interactive, sera proposée aux internautes dès janvier.

www.cerclledesepargnants.com



LE CERCLE DES EPARGNANTS

Le Sondage Cercle des Epargnants TNS-Sofres



Le 15 novembre dernier, Le Cercle des Epargnants a présenté son deuxième sondage réalisé en partenariat avec le Groupe Generali.

Cette enquête réalisée au mois d'octobre souligne que la retraite demeure un sujet d'inquiétude pour 55% des Français soit le même taux qu'en 2004. Le problème de l'information persiste. Les salariés éprouvent des difficultés à évaluer le montant de leur future retraite. 7 Français sur 10 sont disposés à épargner pour leur retraite. Un moindre degré d'urgence dans le passage à l'acte est néanmoins constaté. La peur du chômage et la stagnation du pouvoir d'achat ont pesé sur les résultats. Le sondage confirme que les Français sont favorables à la mise en place d'un système mixte reposant sur la répartition et la capitalisation. L'assurance-vie reste le placement le plus cité comme instrument d'épargne destiné à la préparation de sa retraite. Il n'en demeure pas moins que les Français jugent que les produits proposés ne répondent pas totalement à leurs attentes en la matière. La rente est plébiscitée sauf par ceux qui disposent d'un patrimoine financier supérieur à 15 000 euros. Le produit retraite rêvé par les Français aurait une sortie en rente, un avantage fiscal à la sortie, un produit alliant la sécurité jugée importante pour 94% des Français et la souplesse.

L'ensemble de l'enquête est consultable sur le site Internet de l'association www.cerclledesepargnants.com

Droits des épargnants

La loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'assurance a été définitivement adoptée le 5 décembre dernier. L'article 12 de la loi prévoit que les conseils d'administration des associations ayant souscrit des contrats d'assurance de groupe sur la vie ou de capitalisation devront être composés pour plus de la moitié de membres ne détenant ou n'ayant détenu aucun intérêt, ni aucun mandat, dans l'organisme d'assurance signataire du contrat d'assurance de groupe et ne recevant ou n'ayant reçu, au cours de la même période, aucune rétribution de la part de ces mêmes organismes ou sociétés.

L'entrée en vigueur de cette mesure est prévue dix huit mois après la publication de cette loi, c'est à dire en juin 2007.

Augmentation des cotisations retraite

Le régime d'assurance vieillesse entre dans la période de tous les dangers. En 2005, le solde du régime général d'assurance vieillesse sera négatif de 2 milliards d'euros. Cette dégradation s'explique par le départ à la retraite des salariés ayant cotisé 40 ans et ayant moins de 60 ans. 150 000 à 200 000 salariés sont concernés par ce dispositif.

A compter du 1er janvier 2006, les cotisations assurance vieillesse augmenteront de 0,2 point dont 0,1 point à la charge des employeurs et 0,1 point à la charge des salariés. Cette augmentation des cotisations permettra de ramener le déficit à 1,4 milliards d'euros.

Par ailleurs, l'Arrco sera déficitaire de 3,1 milliards d'euros en 2005 et de 2,3 milliards d'euros en 2006. L'Agirc enregistrera également une perte de 450 millions d'euros cette année et de 200 millions l'année prochaine.

Reconstitution de carrière

Le Cercle des Epargnants offre à tous ses adhérents la possibilité de reconstituer leur carrière grâce à un logiciel didactique. De manière très pédagogique, l'internaute est guidé pas à pas dans sa reconstitution. Afin de contacter les caisses de retraite en vue d'obtenir les informations adéquates, des lettre-type pré-remplies sont automatiquement proposées.

L'équipe du Cercle des Epargnants

- **Secrétaire Général** : Philippe Crevel : 01 58 38 65 37, philippe.crevel@cerclledesepargnants.com
- **Chargée de mission** : Alice Blouet : 01 58 38 65 87, alice.blouet@cerclledesepargnants.com

FLASH – FLASH – FLASH

Réforme du PERP, une sortie en capital ?

Jean-Pierre Thomas, ancien député et auteur de la loi sur l'épargne retraite en 1997, réclame une sortie en capital pour le PERP, sortie qui pourrait être assortie de conditions. L'instauration d'une telle sortie permettrait au PERP de rencontrer un plus large succès. Le Cercle des Epargnants soutient son action.

FLASH – FLASH – FLASH

Logiciels de reconstitution de carrière

